



Convention d'utilisation Sécurité incendie Salle polyvalente de Val D'Illiez

Sécurité Entre	:	Administration Communale – Service Sécurité Route des Crosets 2 Case Postale 5 1873 Val-d'Illiez
Personne de contact	:	Jacquemoud Ken au 024.475.76.28 ou ken.jacquemoud@monthey.ch
Et organisation	:	
Représenté par	:	
Adresse	:	
Téléphone	:	
E-mail	:	<u></u>

L'utilisateur s'engage à assurer la sécurité générale de la salle polyvalente de Val d'Illiez :

- o Le nombre de personnes maximum autorisé dans cette convention doit être respecté ;
- Toutes autres activités que celle autorisée par la présente convention, fera l'objet d'une autre demande;
- Connaitre et faire appliquer les consignes de sécurité à suivre en cas d'incendie, conformément aux indications ci-après;
- Ne pas modifier les installations électriques de l'établissement.
- L'utilisateur rendra attentif et informera tous les membres du comité d'organisation de la manifestation sur la présence de cette convention et des mesures de sécurité y relative.

Information : le service Sécurité se réserve le droit de venir contrôler chaque manifestation.

Consignes de sécurité

1. Situation



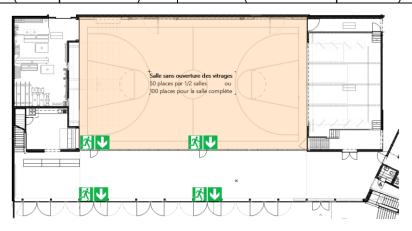
2. Mesures organisationnelles

- Les ouvertures de sortie de secours restent dégagées et utilisables en toute temps;
- Les surfaces de manœuvre restent accessibles en tout temps aux véhicules d'intervention. Si la place venait à être utilisée, les organisateurs mettront en place un dispositif d'évacuation rapide des personnes et du matériel;
- La barrière d'accès sur la cour est maintenue ouverte ;
- Les allées de circulation ont une largeur minimum de 120 cm ;
- o Les tables sont espacées de minimum 140 cm;
- En configuration spectacle avec chaise uniquement, ces dernières seront reliées entre elles les unes aux autres de manière à ce que le public ne puisse les séparer par rangée.
- Capacité et sorties de secours selon variante retenue ci-dessous ;
- Dans la salle, il sera strictement interdit de fumée;
- o Aucune décoration n'entrave la visibilité de la signalisation des sorties de secours ;
- Les caractéristiques de réaction au feu des décors sont difficilement combustibles (RF2);
- Toutes les installations de gaz mobile ont un certificat de contrôle et une vignette valide apposée sur chaque équipement comme le préconise la directive « Cercle de travail GPL ».

Veuillez cocher la variante correspondante à votre manifestation :

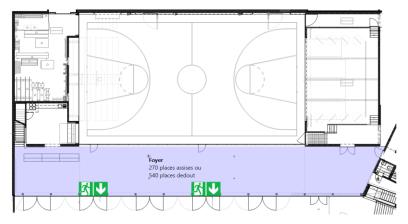
□ Variante 1 : utilisation de la salle sans ouverture des vitrages

Capacité maximum	Sorties de secours
100 personnes (ou 50 par ½ salles)	2 issues (ou une issue par salles)



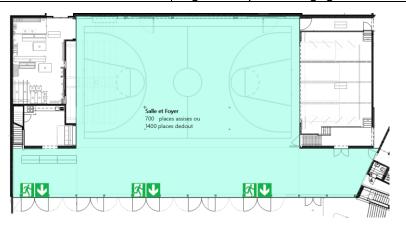
□ Variante 2 : utilisation du foyer

Capacité maximum	Sorties de secours
270 personnes assises (chaise + table)	2 grandes portes dégagées
350 personnes assises (chaise)	2 grandes portes dégagées
540 personnes debout	2 grandes portes dégagées

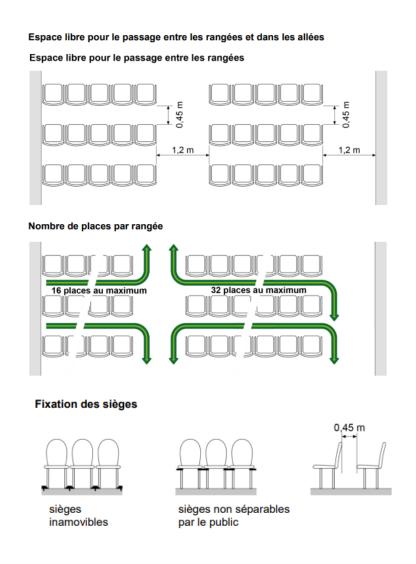


□ Variante 3 : utilisation de la salle avec ouverture des vitrages et du foyer

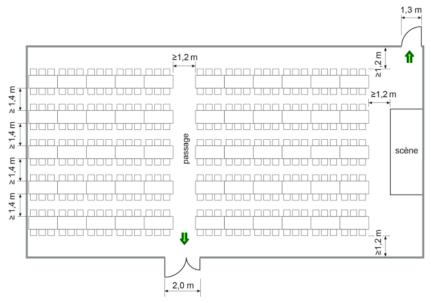
Capacité maximum	Sorties de secours
700 personnes assises (chaise + table)	2 grandes portes dégagées
910 personnes assises (chaises)	2 grandes portes dégagées
1400 personnes debout	3 grandes portes dégagées



Je respecte les différentes distances pour les voies d'évacuations selon les schémas ci-dessous :







3. Numéro d'urgence

3.1 Adresse de la salle : Route de Proz 6, 1873 Val-d'Illiez

QUI ?	POUR ?	NUMERO
Ambulance	Personnes blessées	144
Police	Sécurité	117
Pompiers	Incendie, Inondation	118

4. Comportements à adopter

- o Comportement en cas de feu ou dégagement de fumée
 - 1. Appeler le 118
 - 2. Ordonner l'évacuation de la salle polyvalente
 - 3. Extinction primaire au moyen des extincteurs signalés
 - 4. Accès pour les sapeurs-pompiers à préparer » dégager les tables sur la place de fête
 - 5. Coordination avec les secours
- o Comportement en cas de problème sanitaire
 - 6. Appeler le 144
 - 7. Apporter les premiers secours
 - 8. Accès pour les ambulanciers à préparer » dégager les tables sur la place de fête
 - 9. Coordination avec les secours

5.	Numéros importants pour la manifestation		
	0	Concierge :	
	0	Personne responsable de la sécurité :	
	0	Président (responsable) de la manifestation :	
	0	Samaritains :	
		<u>L'utilisateur</u>	

<u>L'utilisateur</u>				
Je soussigne	\$			
Nom	· · · · · · · · · · · · · · · · · · ·			
	· · · · · · · · · · · · · · · · · · ·			
	r pris connaissance de la présente convention et s'engage à la faire appliquer pour toute la durée de la manifestation.			
Lieu, date	:			
Signature				